

TRAVAUX SOUS TENSION BT SUR LES OUVRAGES

Information des Référents TST BT sur les Ouvrages

La recommandation du CTST aux employeurs de personnels qui travaillent sous tension en BT sur les Ouvrages de distribution d'Energie électriques est téléchargeable sur <https://www.comite-tst.com>

- Objectifs :** Mener des audits pour vérifier l'état et la conformité de l'outillage utilisé par les monteurs sur le terrain (CET BT et FT BT).
Mener des audits pour vérifier la conformité des gestes accomplis sur le terrain par les monteurs (CET BT).
- Remarque :** *La participation à cette session d'information ne peut donner lieu à la délivrance d'une habilitation par l'employeur.*
- Public concerné :** Toute personne ayant des responsabilités d'organisation et d'encadrement d'équipes pratiquant des TST BT au sens de la recommandation du Comité (voir extrait au verso)
- Prérequis :** Une connaissance des conditions de travail sur les chantiers et de l'organisation de l'entreprise est un plus pour suivre cette formation.
Savoir lire, écrire et parler le français (formation adaptée possible sous condition).
- Durée :** 1 jour (7 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie essentiellement sur l'exposé de la réglementation, des responsabilités, des échanges d'expérience et de la réalisation d'un audit sur le terrain. Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.
- Évaluation des acquis :** Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session.
- Outils pédagogiques :** Salle équipée, Support de cours.
Matériels et outillages (présentation).
Chantier
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Document de fin de formation :** Attestation de formation.
- Lieu :** CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou tout autre lieu sur demande.

CONTENU DU STAGE

Formation théorique (Rappel)

- Législation relative aux TST et obligations
- Réglementation UTE C 18-510-1 : habilitations TST, CET, FT
- Documents réglementaires, conditions d'accès aux installations :
 - OTST,
 - ATST,
 - ITST
- Rôle et responsabilités des diverses personnes : préparation des TST, déroulement
- Analyse des risques : faisabilité, détection des situations dangereuses
- Mesures de prévention :

- équipements de protection,
- choix des matériels et outillages

Formation pratique

- Préparation des Travaux Sous Tension dans le cadre des ATST et ITST,
- Élaboration et mise en œuvre d'une fiche de préparation des Travaux Sous Tension,
- Préparation et mise en œuvre d'un audit de contrôle de l'outillage, EPI et moyens de protection collective (*respect des CET BT et FT BT*)
- Préparation et mise en œuvre d'un audit de contrôle des pratiques sur le terrain (*respect des CET BT*)
- Traitement des écarts et actions correctives

Recommandation du Comité TST (extraits)

1 – LE MANAGEMENT ET L'EXPERTISE DU DOMAINE TST BT

L'employeur doit s'organiser de manière à disposer d'un management du domaine et de son expertise au sens de « référent » ou d'appui au management.

Le management assisté de son expertise :

- connaît le cadre du domaine,
- définit la politique d'emploi des TST de son entreprise,
- anime le domaine des TST au sein de son entreprise.

Il précise également ses attentes aux encadrants, notamment :

- évaluer le professionnalisme des opérateurs au travers de visites de terrain et de contrôle de connaissance,
- remonter les éléments significatifs permettant le renouvellement ou non des habilitations,
- préparer le travail et détecter les situations dangereuses.

Il est informé sur la réglementation, les grands principes de prévention spécifiques aux TST et les conditions particulières d'application des techniques correspondant à ces travaux.

2 – L'ENCADRANT

Le personnel d'encadrement des opérateurs TST BT est un élément clé pour sécuriser la mise en œuvre des TST et maintenir les opérateurs à un haut niveau de professionnalisme.

L'encadrant est le relais du management auprès des opérateurs. Il supervise la préparation et la réalisation de chantiers TST par les équipes opérationnelles...

3 – L'OPÉRATEUR

L'opérateur est un personnel qui travaille sous tension.

Pour travailler sous tension sur les ouvrages de distribution électrique, il doit être formé par un établissement agréé selon un programme approuvé par le Comité T

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Publication UTE C 18-510-1
- Conditions d'exécution du travail (CET)
- Fiches techniques (FT)

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Néant